

**COMMUNE DE VILLEGOUGE
CRÉATION D'UNE ÉCOLE ELEMENTAIRE**

**Michel Soulé architecte DPLG urbaniste DESS
206, avenue Salvador Allende
33 130 BEGLES
tél : 05 57 59 18 18 fax : 05 57 59 18 17**

phase d'étude : **PROJET (PRO-DCE)**

pièce n°

1

date :

05 JUIN 2018

échelle :

Acte d'engagement (A.E.)

**B.E.T - PENAUD
4, rue Charles Domercq 33130 BEGLES
tel: 05 56 85 07 68 fax: 05 56 85 07 81**

**B.E.T - EGEE
4, place Etienne Dolet 33130 BEGLES
tel: 05 56 49 59 54 fax: 05 56 49 37 03**

**B.E.T - BALLION
3, rue Emile Videau 33185 LE HAILLAN
tel: 05 56 47 97 25 fax: 05 56 55 94 27**

**GÉOMÈTRE - SARL Gilles CLUZANT
11, route de Guillac, 33420 BRANNE
tel: 05 57 84 67 99 fax: 05 57 74 96 51**

**BUREAU DE CONTRÔLE - APAVE
ZI rue Gaylussac, 33370 Artigues
tel: 05 56 77 35 84 fax: 05 56 77 31 70**

**SPS - APAVE
ZI rue Gaylussac, 33370 Artigues
tel: 05 56 77 35 84 fax: 05 56 77 31 70**

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Acte d'Engagement (AE)

Maître de l'ouvrage : **Commune de VILLEGOUGE 33141**

Objet du marché : **Création de l'Ecole Elémentaire**

Mois Mo : **septembre 2018**

Date du marché :	Réservé pour la mention exemplaire unique
<u>Montant H.T. :</u>	
<u>Montant T.T.C :</u>	
Imputation :	

Procédure en Marché à Procédure Adaptée

Marché en Procédure Adaptée, en application de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du Décret 2016-360 du 25 mars 2016, Articles 27 et 34 - I, 1er b.

Le présent A.E. contient 8 pages

NB : CHAQUE PAGE DOIT ETRE PARAPHEE PAR L'ENTREPRENEUR

Personne habilitée à signer le marché

Madame Jeanine MEDES, Maire de VILLEGOUGE

Personne habilitée à donner les renseignements prévus au Code des Marchés Publics :

Madame Jeanine MEDES, Maire de VILLEGOUGE

Ordonnateur :

Madame Jeanine MEDES, Maire de VILLEGOUGE

Comptable public assignataire des paiements :

Trésorerie de LIBOURNE

ARTICLE PREMIER, CONTRACTANT

Je soussigné.....

A COMPLETER au choix selon la nature de l'entreprise :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :.....

Téléphone :.....

E.mail :

N° Siret :

Code APE

Ou

Agissant au nom et pour le compte de la Société (intitulé complet et forme juridique) :

.....

Au capital de :.....

Dont le siège social est :.....

Téléphone :.....

E.mail :

Immatriculé à l'INSEE :.....

N° SIRET

N° RC ou RM :.....

Code APE

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés :
- et après avoir produit toutes les attestations prévues aux Articles 44, 45 et 46 du Code des Marchés Publics.

*Je m'engage / nous nous engageons sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions après définies.

L'offre ainsi présentée ne me/nous lie toutefois que si son acceptation m'est / nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixés par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

*rayer la mention inutile

ARTICLE 2, PRIX**2.1 Montant du marché**

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP

Le mois Mo est : **septembre 2018**

Les travaux du Lotseront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

Montant de l'Offre de Base :

Montant de l'offre H.T.	
TVA au taux de 20,00 %	
Montant de l'offre T.T.C.	

En lettres :.....
.....

Montant des Options

N°	Libellé des options ou variantes	Montant HT	TVA	Montant TTC

DECISION DU MAITRE D'OUVRAGE

Compte tenu du choix de l'offre de base

Compte tenu de l'acceptation de (des) option (s) n°

Le montant du marché est arrêté à :

Prix HT	
TVA au taux de 20,00 %	
Montant-TTC	

En
lettres :.....
.....

En cas de discordance entre les valeurs ci-dessus, ce sont les valeurs hors TVA qui priment sur les autres.

2.2 Montant sous-traité**2.2.1 a) Montant sous-traité désigné au marché**

Les annexes n°/___/ au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché : cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage ou nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

	(en chiffres)	
Montant hors TVA	€
TVA au taux de 20,00 % soit	€
Montant TVA incluse	€

En lettres :

2.2.1 b) Montant sous-traité envisagé

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage ou nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant à la Personne Responsable du Marché ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

NATURE de la prestation	Montant hors TVA	Montant de la TVA	Montant TVA incluse
TOTAL			

2.3 Créance présentée en nantissement ou cession

La créance maximale que je pourrais présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

.....€ TVA incluse

En lettres :

.....

ARTICLE 3, DELAIS

Le délai globale d'exécution est de :

10 (dix) mois dont 1 (un) mois de préparation de chantier, en tenant compte des impératifs de démarrage du chantier dus par le Lot 1 - 1.2. (V.R.D.) et le Lot 1 - 1.1. (G.O.), selon stipulations portées au R.d.C. qui seront à respecter strictement.

A compter de l'Ordre de Service.

L'Ordre de Service prescrivant de commencer l'ensemble des travaux sera notifié à chaque entrepreneur titulaire d'un lot.

ARTICLE 4, PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marchés sont spécifiées au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

Du compte ouvert à l'organisme bancaire :
 Domiciliation :
 Au nom de :
 Sous le numéro :
 Code banque : Code guichet : clé :
 IBAN : BIC :

(joindre un RIB ou RIP obligatoirement)

Toutefois, le Maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les déclarations des sous-traitants recensés dans les annexes indiquant qu'ils ne tombent pas sous le coup des interdictions sont jointes au présent acte d'engagement.

ARTICLE 5, AVANCE FORFAITAIRE

Une avance forfaitaire est prévue pour tout marché d'un montant initial supérieur au seuil de 50 000 € HT
(selon dispositions du C.M.P.).

Toutefois, l'entreprise conserve la faculté de signifier qu'elle refuse de percevoir l'avance forfaitaire :

/ accepte de percevoir l'avance forfaitaire
 / refuse de percevoir l'avance forfaitaire

Fait en un seul original A : Le :	Mention (s) manuscrite(s) « lu et approuvé » signature(s) de l'(les) entrepreneurs
---	--

La signature de l'A.E. vaut acceptation de l'ensemble des pièces du D.C.E. intégralement, sans modification.

VISAS :

Acceptation de l'offre :

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

La Personne habilitée à signer le marché

A : le :

DATE D'EFFET DU MARCHE :

Reçu notification du marché le :
 L'entrepreneur/le mandataire du groupement

Reçu de l'avis de réception postal de la notification du marché :
 signé le par l'entrepreneur/le mandataire du groupement destinataire
 le(date d'apposition de la signature ci-après).

Pour le représentant légal du Maître de l'ouvrage

**ANNEXE N° 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT
EN CAS DE SOUS-TRAITANCE**

(demande d'acceptation d'un sous-traitant et conditions de paiement du contrat de sous-traitance)

MARCHE :

Lot :.....

Titulaire :.....

Objet : Construction d'une école Maternelle
Commune de LUGON ET L'ILE DU CARNEY 33240

PRESTATIONS SOUS TRAITÉES :

Nature :.....

Montant TVA comprise :.....

SOUS-TRAITANT :

Nom, raison ou dénomination sociale :.....

Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :.....

N° SIRET :.....

N° RC ou N° RM :.....

Adresse :.....

Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte) :

.....

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE :

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :.....

.....

Date (ou mois) d'établissement des prix :.....

Modalités de variation des prix :.....

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :.....

.....

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Personne habilitée à donner les renseignements prévus au Code des Marchés Publics :

Monsieur Le Maire, Commune de LUGON ET L'ILE DU CARNEY

Comptable assignataire des paiements :

Trésorerie de Libourne

(Signatures)

La Personne Habilitée à signer le Marché, L'Entrepreneur,
mandataire du groupement

Le maître d'œuvre

ANNEXE CRITERES TECHNIQUES

Valeur technique de l'offre. Organisation du chantier

L'entrepreneur remplira ce document et le joindra à **l'Acte d'Engagement**, en y indiquant les éléments nécessaires au renseignement de son offre.

Ce document, annexe au Cahier des Clauses Techniques Particulières, engage l'entrepreneur envers le maître d'ouvrage pour les prestations décrites.

Ce document sera pris en compte pour l'analyse des offres et le classement des entreprises.

Marques et modèles des matériels et matériaux, proposés par l'entrepreneur dans le cadre du chantier considéré et procédé(s) de mise en œuvre (traditionnel ou spécifique, à préciser)

(Dans le cas où la liste serait trop longue, l'entrepreneur indiquera ces précisions sur la décomposition du prix global et forfaitaire).

Moyens humains et matériels pour le chantier considéré, proposés par l'entrepreneur

(A ne pas confondre avec les moyens globaux de l'entreprise). L'entrepreneur doit indiquer avec quels moyens humains et matériels, il s'engage à mettre en place, pour satisfaire à la réalisation de l'ouvrage dans les délais et planning impartis.

Qualification du Responsable du Chantier

(Qualifications des personnes qui seront désignées pour le suivi du chantier, avec les délégations de pouvoir nécessaires pour une réelle réactivité sur le chantier).

Installation de chantier, pour le chantier considéré, proposée par l'entrepreneur et proposition du suivi et valorisation des déchets (tri.....).

(Bungalow, salle de réunion, toilettes, vestiaires, etc...) (Préciser sans objet, si nécessaire).

Cachet et signature de l'entrepreneur,